

Avis d'enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Demande d'autorisation de la SAS CMGO (Carrières et Matériaux du Grand Ouest) de renouveler et d'étendre une carrière de sables et graviers située sur le territoire de la commune de Layrac

Il sera procédé à une enquête publique de **32 jours, du lundi 7 février au jeudi 10 mars 2022 à 17h00**, sur la demande présentée par la SAS GAÏA, devenue CMGO (Carrières et Matériaux du Grand Ouest), dont le siège social est situé Avenue Charles Lindbergh 33700 MERIGNAC, en vue d'être autorisé à renouveler et étendre une carrière de sables et graviers située aux lieux-dits « Laussignan », « Aux Ajoncs », « Boissonade » et « Guiné » sur le territoire de la commune de Layrac (47390).

Cette enquête dont le rayon d'affichage est de 3 km, concerne les communes de Layrac, Castelculier, Lafox, Sauveterre-Saint-Denis, Moirax et Boé.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés dans les mairies concernées pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture suivants :

Layrac	du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le 1 ^{er} et le dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00
Castelculier	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 le samedi de 9h00 à 12h00
Lafox	les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Sauveterre-Saint-Denis	Les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Moirax	le lundi et le vendredi de 14h00 à 19h00 les mardi mercredi et jeudi de 17h00 à 19h00
Boé	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les observations éventuelles seront consignées sur les registres des mairies concernées ou adressées, par écrit jusqu'au **jeudi 10 mars 2022 à 17h00** à l'attention du commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe la mention : « Ne pas ouvrir ») à la mairie de Layrac à l'adresse : suivante : 18 place Jean Jaurès - 47390 LAYRAC ou à l'adresse électronique de la mairie : mairie.layrac@wanadoo.fr

Les messages reçus par voie électronique seront imprimés et annexés au registre.

Elles pourront également être reçues, au plus tard **le jeudi 10 mars 2022 à 17h00**, par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr

Madame Gilberte GIMBERT, désignée en qualité de commissaire enquêteur, tiendra des permanences à la mairie de Layrac, aux jours et horaires suivants :

- le lundi 7 février 2022 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 17 février 2022 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 23 février 2022 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 4 mars 2022 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 10 mars 2022 de 14h00 à 17h00

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur (port du masque obligatoire, stylo personnel...).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la préfecture de Lot-et-Garonne, aux mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête ainsi que sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Agen, le 18 janvier 2022

Pour le Préfet,
le Secrétaire Général

A blue ink signature of Florent FARGE, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a wavy tail.

Florent FARGE